immense territoire qui lui avait jusqu'alors échappé.

Voici ce qu'écrit à ce sujet notre consul à Sao Paulo :

« De cette rapide analyse des principaux articles qui composent l'importation au Parana, il résulte que, malgré l'importance des capitaux français engagés dans la Compagnie des chemins de fer de Parana, qui est la grande artère de communication de cet intéressant Etat, notre rôle commercial est absolument effacé. L'Allemagne est, sans conteste, la maîtresse toute puissante du marché; ses négociants, nombreux dans le pays, emploient tous les moyens pour réussir.

» Les lignes allemandes ont multiplié leurs services, qui atteignent aujourd'hui le chiffre de 4 par mois.

. . . . . .

» Ce n'est pas sur le terrain purement commercial que l'Allemagne bénéficie au Parana de notre regrettable inaction. Dans le domaine industriel, ses progrès sont chaque jour plus marqués. On voit des capitalistes et desentrepreneurs allemands se mettre à la tête de toutes les affaires industrielles et autres, susceptibles de réussir dans le pays.

» Fabriques d'allumettes, de chaussures, de chapeaux, de savons et bougies, tanneries, scieries, constructions de meubles, briqueteries, usines pour la préparation du matté, la plupart de ces entreprises ont à leur tête des Allemands, soit comme directeurs, soit comme commanditaires associés à des Brésiliens, et l'on m'annonce la création de deux nouveaux établissements germaniques : une fabrique de papier à Morretes que va installer un Allemand M. Ewald Krüger, et une ferme école modèle d'agriculture à Curityba, que vient d'organiser un autre Allemand M. Emile Schenck.

» Ainsi cet envahissement inquiétant de l'élément germanique se manifeste partout, aussi bien dans l'industrie nationale naissante, que dans la vie commerciale du pays.

» Et cependant, nous pourrions avantageusement lutter; car nous possédons des sympathies indéniables dans le monde brésilien qui se préoccupe des menaçants et continus progrès de l'Allemagne : on craint au Parana une colonisation germanique analogue à celle dont le pays voisin de Santa Catherina est le théâtre. »

***

Les Allemands ne sont pas les seuls concurrents que nous rencontrions dans les provinces du Brésil, aussi bien, d'ailleurs, que dans les autres républiques de l'Amérique méridionale. Nous avons à lutter contre les Italiens, qui, venus plus tard dans la lutte, y sont arrivés armés de toutes pièces et forts de l'expérience même de ceux qu'ils s'efforcent de combattre. Il serait imprudent de se le dissimuler : l'Italie est devenue une nation avec laquelle il faut compter au point de vue commercial.

Au sujet des tentatives faites par l'Italie pour s'implanter au Brésil, voici ce qu'on écrit de la même ville de Sao Paulo :

« On signale la présence à Sao-Paulo d'un délégué italien, le Dr Ruggero Chianaferri, envoyé en mission extraordinaire pour assurer la participation des divers Etats brésiliens à une grande exposition qui se prépare à Milan.

» M. Ruggero, qui vient d'être présenté officiellement au vice-président de l'Etat par le consul général italien, semble faire tous ses efforts, tant pour assurer une certaine réclame autour de l'exposition en vue de laquelle il travaille que pour conquérir, sur le terrain industriel et commercial, les sympathies de la clientèle brésilienne.

» Il y a peut-être lieu de se préoccuper de l'insistance avec laquelle les journaux italiens et même brésiliens de Sao Paulo parlent de cette mission, reproduisant avec complaisance les déclarations du Dr Ruggero, en ce qui concerne l'intérêt de développer les relations entre l'Italie et le Brésil, et de profiter précisément de l'exposition de Milan pour créer entre les deux pays un précieux courant d'échanges en faisant connaître davantage les produits italiens en même temps qu'en ouvrant en Italie un plus large débouché aux cafés de Sao Paulo.

» Dans ce but, le Dr Ruggero sollicite l'appui du gouvernement de l'Etat pour obtenir, sous ses auspices officiels, l'organisation d'un grand établissement où toute la manipulation du café, depuis sa première trituration jusqu'à sa torréfaction et sa transformation en liquide, serait présentée au public, appelé à déguster sur place et selon la méthode brésilienne la boisson Pauliste par excellence.

» Au dire du Dr Ruggero, un tel établissement, dont la perspective n'est pas faite pour déplaire à l'amour-propre brésilien, constituerait une des principales curiosités de l'exposition et contribuerait puissamment à l'augmentation de la consommation des cafés de Sao Paulo. L'opinion de la presse paraissant favorable à ce projet, il est fort possible que le gouvernement de Sao Paulo le prenne en considération et en garantisse l'exécution par un concours précuniaire appréciable.

» De toute façon, ces démarches sont intéressantes à signaler : elles témoignent chez nos concurrents de la Péninsule un esprit d'initiative active qui peut, au point de vue commercial, exercer sur le marché brésilien une influence d'autant plus inquiétante pour nous, que cette réclame faite autour de l'exposition de Milan coïncide précisément avec le mouvement continu de l'immigration italienne et avec l'augmentation énorme de la navigation sous pavillon italien, représentée aujourd'hui à Jantos par quatre grandes compagnies différentes. Ainsi qu'on l'a déjà signalé, la marine italienne nous a depuis plusieurs mois sensiblement dépassés dans le mouvement maritime de Santos, et elle vient, par le tonnage, presque sur le même rang que l'Angleterre et l'Allemagne.

» Nous ne saurions donc trop nous prémunir contre les atteintes possibles de la concurrence commerciale italienne, dont tant de produits, comme les vins ordinaires, les conserves, les soieries et velours, les vermouths, les huiles, ont déjà réussi à faire un tort considérable à nos articles similaires.

» Favorisé, comme il l'est à Sao Paulo, par une énorme population italienne qui représente près de 30 o/o de la population totale, le commerce de la Péninsule va devenir particulièrement inquiétant, s'il entre dans cette voie de réclames dont l'exposition de Milan ne semble être qu'un prétexte habilement choisi. »

***

Ces renseignements montrent une fois de plus que nous aurions tort de nous endormir sur les progrès réalisés depuis deux ou trois ans par notre exportation. Ces progrès pourraient n'être que momentanés, si nos exportateurs n'y prennent pas garde. Nos adversaires veillent sans cesse et sont prêts à mettre à profit toute négligence de notre part. Avec la concurrence qui existe de nos jours, on ne peut jamais se vanter d'être maître d'un marché. Ce n'est pas l'heure du repos qui a sonné, mais au contraire celle de la lutte sans trêve, sans merci ; c'est la lutte pour l'existence commerciale, et par suite de l'existence industrielle qui deviendra chaque jour plus âpre, car chacun produit, chacun veut vendre et personne ne voudra plus acheter. Reviendrons-nous un jour à cet état d'autrefois où chaque peuple vivait enfermé chez lui, se suffisant, travaillant pour soi, ne demandant à ses voisins que la matière première que la nature lui a refusée ? Au train dont vont les choses et dont la production se développe partout, on serait tenté de le croire et d'affirmer que parfois le progrès a bien l'air de ressembler à un retour en arrière. L'évolution, humaine offre de ces bizarreries qui déconcertent les prévisions et qui cependant ne sont que la conséquence fatale des évènements successifs dont ce monde est le théâtre. H. B.

(Journal des Chambres de Commerce).

UN SYNDICAT BELGE D'EXPORTATION

On vient de créer une fédération industrielle belge pour favoriser l'exportation des produits nationaux, qui a rencontré l'adhésion des principales firmes industrielles du pays.

Sans aucune arrière pensée de bénéfices pour elle-même, la fédération a pour but de rechercher de nouveaux débouchés pour les produits industriels, d'étudier les affaires de toute nature qui lui seraient signalées à l'étranger ; concessions de chemin de fer, de travaux publics, etc.., adjudications, fournitures quelconques.

Parmi les moyens à employer pour atteindre le but proposé figurent notamment les suivants :

1° Institution d'un office permanent chargé de recueillir à l'étranger, tant par voie directe que par l'intervention des agents diplomatiques ou consulaires, tous les renseignements au sujet d'affaires telles que : ouverture de débouchés pour les produits belges, concessions de chemin de fer, tramways, éclairage, canalisations, distributions d'eau, travaux publics ou privés en général, adjudications de toute nature. Cet office transmettra les renseignements aux sociétaires des groupes qu'ils peuvent intéresser.

Le Conseil d'administration examinera, d'accord avec les intéressés, les moyens de profiter dans chaque cas des renseignements ainsi obtenus;

2° Etablissement d'un musée d'échantillons où seront admis, moyennant une location d'emplacement à fixer, les produits des sociétaires, fabriqués en vue de l'exportation. Un bureau spécial, annexé à cette exposition, fournira aux visiteurs étrangers les explications nécessaires et les mettra en rapport avec les fabricants intéressés ;

3° Organisation d'un bureau d'informations relatives aux moyens de transport, fret, change, tarifs douaniers, usages des pays de destination et renseignements commerciaux de toute nature ;

4° Organisation d'agences et comptoirs commerciaux ou financiers à l'étranger.

Il appartiendra également au Conseil d'administration de faciliter la conclusion des affaires et d'en aider l'exécution.

(Moniteur officiel du Commerce du 19 Mai 1898).

LE COMMERCE DES TEXTILES
EN CHINE

Le Consul de France à Tchong-King a adressé au ministère des affaires étrangères un très intéressant rapport sur le commerce de cette ville. Nous en extrayons tout ce qui peut intéresser nos lecteurs:

« Je constate un progrès assez sensible sur les chiffres du troisième trimestre 1896. Les cotonnades écrues, dont il n'avait été importé, en 1896, que 54.920 pièces, passent 110.151, contre 130.929 pour le deuxième trimestre 1897. Les toiles de coton blanches, à 15.200 pièces, contre 18.500 pendant le précédent trimestre, gagnent près de 13.000 pièces sur 1896 Les cotonnades de couleur, rouges ou bleues, et imprimées de toute nature restent stationnaires à 12.500 pièces et les cotonnades italiennes, en baisse de 3000 pièces sur le deuxième trimestre, gagnent à 12.619 pièces 4000 sur la période correspondante de 1896. Les filés de coton indiens suivent une progression notable et continue : il en a été importé, de juillet à septembre, 44.479 piculs (2669 t.), au lieu de 33010 t. durant la même période de 1896 et 40.314 piculs (2418 t.) au cours du deuxième trimestre 1897.

» Les filatures chinoises n'ont expédié que 2.425 piculs contre 5.623 pendant le trimestre précédent et les envois du Japon se sont réduits à 569 piculs. Au nombre des produits de l'industrie japonaise se rangent encore les mouchoirs et torchons, qui, malgré leur mauvaise qualité, semblent jouir, grâce à leurs prix extrêmement bas, d'une vogue croissante : 3302 douzaines des premiers et 1967 douzaines des seconds ont été importées au cours de la période considérée ; les importations avaient été, respectivement, pour le trimestre correspondant de 1896 : 740 et 1117 douzaines, et pour le deuxième trimestre 1897 : 2640 et 1880 douzaines. Les velours et veloutines de coton, provenant en grande partie de Haut-Réou, sont sans grande tenue à 104 et 264 pièces contre 60 et 210 en 1896 et 252 et 108 pièces pour le deuxième trimestre 1897.

» *Les transactions sur les lainages prennent une importance de plus en plus grande, et c'est peut-être l'un des articles pour lesquels la France continentale aurait chance d'entrer, avec succès, en concurrence avec l'Angleterre.* Ces transactions ont passé sur 7079 pièces de tissus de laine de tout genre, d'une valeur globale d'environ 60,000 tls, contre 8,784 pièces et 75,000 tls pendant le précédent trimestre, et 2,802 pièces et 33,000 tls pendant le troisième trimestre 1896. Dans ce total, les tissus anglais dits « long ells » figurent pour 1,880 pièces, estimées 12,000 tls; deuxième trimestre 1897; 1,400 pièces et 9,500 tls; les lainages rayés dits « spanish tripes » pour 792 pièces et 9,500 tls, deuxième trimestre : 1,054 pièces et 12,000 tls; les draps russes pour 160 pièces et 3,700 tls, deuxième trimestre : 501 pièces, 11,000 tls; et les draps italiens pour 2,541 et 14,800 tls contre 4,119 pièces et 24,000 tls pendant le trimestre précédent. Presque tout ces chiffres sont doubles de ceux constatés au cours du troisième trimestre 1896, et dépassent sensiblement ceux de 1894 à 1895.

» Il a été importé pour 18,330 tls de couleurs d'aniline contre 3,210 tls en 1896 et 11,072 tls pendant le deuxième trimestre 1897. Ces couleurs, exclusivement employées pour la teinture, sont pour la plus grande partie, de provenance allemande et leur qualité est médiocre; peut-être, dans ces conditions, y aurait-il quelque avantage à tenter l'introduction de nos couleurs d'aniline française.

» Enfin, le coton brut indigène, produit par les provinces du Yang-Tsé inférieur, Hou-Pei, Kiang-Von et Tche-Kiang, passe de 429 piculs en 1896 à 2,048 en 1897; l'importation du précédent trimestre avait été de 36,775 piculs, quantité de beaucoup supérieure aux chiffre les plus forts constatés jusqu'ici. L'absence de filatures sur le modèle européen dans la province du Tsé-Tch'ouen rend difficilement explicable cet afflux de matière première qui ne peut être ouvrée que par les métiers primitifs en usage dans le peuple. On prêtait au vice-roi Lou Tch'ouan-Lin le dessein de créer une filature mécanique, et peut-être ces achats anormaux de coton brut correspondaient-ils à la constitution d'un stock provisionnel; mais le projet se trouve aujourd'hui, par lefait de la récente destitution de Son Excellence Lou, abandonné ou tout au moins différé jusqu'à l'arrivée du nouveau Vice-Roi, Son Excellence Yu-Lou, ci-devant maréchal tartare de Fou-Tchéou, qu'on poursuivra probablement la mise à exécution.

COTONS

Liverpool, 27 juin 12 h. 15.

Vente 8.000 balles. Marché calme.

Cotations : Juin, 3.24 ; Juillet-Août, 3.24 ; Septembre-Octobre, 3.23 .[; Novembre-Décembre, 3.21; Janvier-Février, 3.21 .[..

Havre, 27 juin.

(Par télégramme de notre correspondant spécial)

A terme : Prix calmes. Ventes 1,800 balles.

	Précédente	du jour
Janvier.....fr.	38 7/8	38 3/4
Février..... »	38 7/8	38 3/4
Mars..... »	39 1/4	39 [
Avril..... »	39 1/8	39 1/8
Mai..... »	39 1/4	39 1/4
Juin..... »	40 1/4	40 1/8
Juillet..... »	39 7/8	39 3/4
Août..... »	39 7/8	39 3/4
Septembre..... »	39 7/8	39 3/4
Octobre..... »	39 3/8	39 1/4
Novembre..... »	39 1/8	39 [
Décembre..... »	38 7/8	38 3/4

Disponible : Ventes 50 balles Nouvelle-Orléans, de 43.50 à 44.25.

Londres, 23 juin.

Cotons des Indes-Orientales : Marché calme ; fully good fair Tinnivelly vendeurs 3 5/32 d. good Madras Western 3 1/32d. cif.; fine Bengale 3 1/8d. fully good 3 »»/»»d., coût et fret ; fair red Cocanada 2 29/32d. cif.; good Northern 3 1/8d. cif., le tout juin-juillet.

Manchester, 23 juin.

Les filés sont par continuation calmes; la consommation n'achète que le strict nécessaire tant en twist qu'en weft. Les prix sont momentanément quelque peu irréguliers suivant la position du producteur. Filés d'exportation très calmes et plus faciles. Filés Bolton également très peu recherchés. En tissus les offres pour Bombay n'ont de nouveau donné lieu à un petit courant d'affaires. Le commerce avec la Chine est plutôt plus calme et avec l'Egypte languissant. Amérique du Sud et Continent inchangés.

Bombay, 23 juin.

Marché faible et prix en tendance à la baisse; fully good Dhollerah sur juin-juillet 147 Rps. Arrivages de la semaine 31,000 b. Exportations de la semaine pour le continent 10,000 balles, dito pour l'Angleterre —,— b.

LIN, JUTE & CHANVRE

Londres, 23 juin.

Chanvres : Marché lourd ; fair current Manille prochainement attendu vendeurs à liv. st 34.10 cif.

Jutes : Calmes et plus faciles; 500 b. Red PN losange juin-juillet vendues à liv. st. 12.5; nouvelle récolte août-septembre vendeurs à liv. st. 11.12.6 cif.

Condition publique de Roubaix
Mouvement du 20 au 25 juin 1898

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies.....	23	4.891 kil.
Laines peignées mécaniquement.	5.812	671.761 »
» filées.....	1.296	149.556 »
» diverses et blousses.....	112	11.424 »
Cotons.....	535	55.243 »
Totaux....	7.768	889.875 kil.

Marché à terme : ..... kil.
Décreusage 31 1/2
Tilrage 669 .[.

Le Directeur, L. DIPPER

Condition publique de Tourcoing
Entrées du 20 au 25 juin 1898

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Nombre de colis	Totaux poids net
Lundi.	418 67	2.094	21.420	5.162	»	84	158 223
Mardi...	1 3 569	27 542	34 135	6 138	»	105	165 517
Mercredi	1 6 9 7	2 443	3 197	11.4 1	7	105	175 281
Jeudi...	4 52	15 7 6	3 663	8.914	»	95	192 566
Vendredi	83 687	17.375	40 2 2	11.285	»	97	165 369
Samedi.	4 5.97	2.099	13 230	6.243	1	105	189 610
	688 314	114 96	172 236	48.537	71	588	1.029 316

Conditionnements, 2.543; tirages, 140; dégraissages, 21 [2.
Marché à terme : 16.256 kilos.

Le Directeur, ARTHUR BONTE.

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse? Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le Courrier de la Presse, fondé en 1889, 27 boulevard Montmartre, à Paris, par M. A. Gallois, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet. — Le *Courrier de la Presse* lit 6,000 journaux par jour. 30210

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.

Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 71, Roubaix.

MARCHÉS A TERME

Cours du 27 Juin 1898

LAINES PEIGNEES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING Peignés de La Plata et de l'Uruguay Type unique		Laines en suint de Buenos-Ayres Rendement 36 0/0		LEIPZIG (par télégraphe) Type BUENOS-AYRES B D'ANVERS	
	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour
					MARKS	MARKS
Janvier.....	4.50	4.50	....	....	3.525	3.525
Février.....	4.50	4.50	....	....	3 50	3.525
Mars.....	4 50	4.50	....	....	3 50	3 525
Avril.....	4 475	4.475	....	....	.....	.....
Mai.....	.....	....	....	....	.....	....
Juin.....	4.65	....	....	....	3.60	....
Juillet.....	4.625	4.625	....	....	3.60	3.625
Août.....	4.625	4.625	....	....	.....	....
Septembre.....	4.575	4.575	....	....	3.575	3.60
Octobre.....	4.55	4.55	....	....	.....	.....
Novembre.....	4.55	4.525	....	....	3.55	3.55
Décembre.....	4.525	4.525	....	....	....	....

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe) Peignés Buenos-Ayres Allemand B		ANVERS (par télégraphe) Suint de La Plata Type C		LE HAVRE (par télégraphe) Buenos-Ayres Prima bonne courante 36 0/0	
	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour
Janvier.....	4.325	4 325	1.33	1.33	1.33	1.33
Février.....	4.30	4.30	1.33	1.33	1.335	1.335
Mars.....	4.30	4.30	1.33	1.33	1 335	1.335
Avril.....	4.275	4.275	1.33	1.33	1.34	1 33
Mai.....	4.275	4.275	1.33	1.33	1.34	1.33
Juin.....	4.50	4.50	1.30	1.30	1.335	1.335
Juillet.....	4.50	4.475	1.30	1.30	1 335	1.335
Août.....	4.475	4.475	1.31	1.31	1.34	1.34
Septembre.....	4.425	4.425	1.32	1.32	1.34	1.34
Octobre.....	4.40	4.40	1.33	1.33	1 34	1.34
Novembre.....	4 375	4.375	1.33	1.33	1.335	1.335
Décembre.....	4.35	4.35	1.33	1.33	1.335	1.335

OPERATIONS

ROUBAIX-TOURCOING
Tendance calme

Laines peignées	Juin.....	.....	»	à ....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
Type unique	»	.....	»	....
	Juillet.....	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Août.....	5.000	»	4 60
	»	10.000	»	4.625
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Septembre...	.....	»	....
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Octobre.....	10.000	»	4.55
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Novembre...	10.000	»	4.625
	»	5.000	»	4.55
	»	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Décembre...	10.000	»	4.525
	»	.....	»	....
	Janvier.....	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Février.....	.....	»	....
	»	.....	»	....
	Mars.....	.....	»	....
	Avril.....	.....	»	....
	»	.....	»	....
Laines en suint	Mai.....	.....	»	....
	TOTAL..	50.000 k.		

ANVERS
Tendance calme

Type B	Janvier.....	.....	k. à	...
	Février.....	.....	»	....
	Mars.....	.....	»	....
	Avril.....	.....	»	....
	Mai.....	.....	»	....
	Juin.....	.....	»	....
	Juillet.....	30.000	»	....
	Août.....	.....	»	....
	Septembre...	.....	»	....
	Octobre.....	.....	»	....
	Novembre...	20.000	»	....
	Décembre...	.....	»	....
	TOTAL.....	50.000 k.		

En suint, on a traité .. balles.

LEIPZIG
Tendance soutenue

TOTAL..... 25.000 k.

Annonces Legales

Etude de Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy.

Dissolution de la société anonyme DE LA Chapellerie Française

Suivant acte reçu par Me VALENDUCQ, notaire à Lannoy, assisté de témoins, le seize juin mil huit cent quatre-vingt dix-huit, portant la mention suivante :

« Enregistré à Lannoy, le » dix-huit juin mil huit cent » quatre-vingt-dix-huit, folio » 70, c° 4; Reçu trois francs » soixante-quinze centimes, » décimes compris. (Signé). » GRANGE. »

Il a été déposé audit notaire pour être mis au rang de ses minutes une copie conforme, signée des administrateurs de la société, d'une délibération de l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme au capital de cinq cent mille francs de la Manufacture générale de la Chapellerie Française, dont le siège social est à Marcq-en-Barœul, en date du quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit;

Aux termes de laquelle, il a été décidé :

1° Que la société susdite a été et est demeurée dissoute à compter du 14 juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

2° Que M. François KOETTER, négociant, demeurant à Bruxelles, M. Hermann LEWIN, industriel, demeurant à Guben et M. Lucien MAYER, négociant, demeurant à Bruxelles ont été nommés liquidateurs de ladite société.

3° Que les liquidateurs auront chacun la signature de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour agir ensemble ou séparément, à l'effet de faire la liquidation.

Une expédition dudit acte de dépôt et une copie conforme, signée des administrateurs, de ladite délibération de l'assemblée générale des actionnaires de ladite société en date du quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-dix huit, ont été déposées le 20 juin mil huit cent quatre-vingt-dix-huit à chacun des greffes du Tribunal de Commerce de Tourcoing et de la Justice de paix de Tourcoing Sud.

Pour extrait,

366544 (Signé). VALENDUCQ.

Etudes de Mes BULTEAU et ROMBAUT, avoués à Lille

VILLE DE TOURCOING

ARTICLE PREMIER
PREMIER LOT
Rue de Gand, nos 131 et 133
DEUX
MAISONS
et 240 mètres carrés 16 décimètres carrés environ de fonds et terrain en dépendant, tenant par devant à ladite rue, d'un côté aux héritiers de Mes Duquesne-Picavet, dans le fond à l'article deuxième ci-après et d'autre côté au deuxième lot ci-après.

OCCUPATION

Ces maisons sont occupées par des journaliers, moyennant un loyer annuel de 180 francs chacune, suivant conventions verbales.

Mise-à-prix : trois mille neuf cents francs, ci.3,900

DEUXIÈME LOT
Rue de Gand, n° 135
UNE
MAISON
et 143 mètres carrés 43 décimètres carrés environ de fonds et terrain en dépendant, tenant par devant à ladite rue, d'un côté au premier lot, dans le fond à l'article deuxième et d'autre côté au troisième lot.

OCCUPATION

Cette maison est occupée par Mme veuve Gourdin, moyennant un loyer annuel de 240 francs, suivant conventions verbales.

Mise-à-prix, trois mille deux cents francs, ci.3,200

TROISIÈME LOT
Rue de Gand, n° 137
UNE
MAISON
et 135 mètres carrés 14 décimètres carrés environ de fonds et terrain en dépendant, tenant par devant à ladite rue, d'un côté au deuxième lot, dans le fond à l'article deuxième et d'autre côté au quatrième lot.

OCCUPATION

Cette maison est occupée par M. Leraille, moyennant un loyer annuel de 240 francs, suivant conventions verbales.

Mise-à-prix, deux mille neuf cents francs, ci.2,900

QUATRIÈME LOT
Rue de Gand, n° 139
UNE
MAISON
et 136 mètres carrés 16 décimètres carrés de fonds et terrain en dépendant, tenant par devant à ladite rue, d'un côté au troisième lot, dans le fond à l'article deuxième et d'autre côté au cinquième lot.

OCCUPATION

Cette maison est occupée moyennant un loyer annuel de 240 francs, suivant conventions verbales.

Mise-à-prix, trois mille francs, ci.....3,000

CINQUIÈME LOT
Rue de Gand, n° 141
UNE
MAISON
à l'angle de la rue de la Baille (ancienne rue d'Halluin), et 167 mètres carrés 88 décimètres carrés de fonds et terrain en dépendant, tenant d'un côté et par devant aux dites rues, de côté au quatrième lot et dans le fond à l'article deuxième.

OCCUPATION

Cette maison est occupée par M. Davelosse, au loyer annuel de 360 francs, suivant conventions verbales.

Mise-à-prix, quatre mille francs, ci.....4,000

ARTICLE DEUXIÈME
Rue de la Baille (ancienne rue d'Halluin
UN TERRAIN
d'une contenance d'environ 1.595 mètres carrés 53 décimètres carrés, tenant par devant à ladite rue sur laquelle il a un front de dix-sept mètres cinquante centimètres, d'un côté à l'article premier et aux héritiers de Mme Duquesne-Picavet, dans le fond à Mme veuve Louis Tiberghien-Duthoit, bate ici comprise avec son affranchissement et d'autre côté encore aux héritiers de Mme Duquesne-Picavet.

OCCUPATION

Ce terrain est loué à M. Fleurquin-Stien (également occupeur d'une partie du terrain de l'article premier au fermage annuel vénalité de 8 francs) suivant conventions verbales et à l'année moyennant un fermage annuel de 52 francs.

Mise-à-prix, six mille quatre cents francs, ci 6,400

A VENDRE

par suite de licitation entre majeurs et mineurs et sur baisses de mises-à-prix.

Le MERCREDI 6 JUILLET 1898 à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville.

(Les enchères ne seront reçues que par le ministère d'avoués).

MODE DE VENTE

Les biens formant les cinq lots de l'article premier seront d'abord exposés en vente séparément, puis réunis en un seul bloc et enfin réunis à l'article deuxième, pour le tout être adjugé suivant le mode le plus avantageux.

S'adresser pour les renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où est déposé le cahier des charges ;

2° A Me THÉRY, notaire à Tourcoing, rue de Tournai, 33, commis pour la liquidation ;

3° A Me ROMBAUT, avoué, collicitant, demeurant à Lille, rue de la Barre, 29 bis ;

4° A Me BULTEAU, avoué, poursuivant la vente, demeurant à Lille, rue Royale, 28. 366044

Ventes diverses

A VENDRE propriété consistant en un splendide château parc, dépend. et prairie, direct. sud de Gand. Ecr. L. C. 3, Agence Havas, Bruxelles. 44605

A vend. prop. cons. en splend. chât., parc, dép. et prairie, direct. sud de Gand. Ecr. L. C. 3, Agence Havas, Bruxelles. 44628d

Appartements, Chambres
A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours : un franc; quinze jours: deux francs, un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Ch. garnies, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tourcoing.
Ch. garnies, 18, rue de Lorraine.
Ch. garnies, rue du Collège, 145.
Chambre garnie, rue Bernard, 148
Ch. garnie, rue d'Inkermann, 13.
Ch. garnie ou non, 145, rue St-Jean.
Quartier, 210, rue de l'Epeule.
Chambre, 34, boulev. Montesquieu.
Ch. garnies, coin des rues du Bassin et Grande-Rue.
Ch. garnie, r. Tourcoing, 56 et 56bis
Ch. garnie, 157, rue d'Inkermann.
Rez-de-ch. garnie, r. des Arts, 162.
Rez-de-chaussée non garni, 31, rue Desortes.
Appartement, rue de Denain, 148.
Ch. garnies, r. J. Deregnaucourt, 9.
Ch. garnie, 51, r. Pierre-de-Roubaix

ENSEIGNEMENT

VACANCES Institutrice libre, de bonne famille, désirerait accompagner famille ou dame seule en villégiature. Hautes références. Ecrire S. E. R. 23, poste restante, Roubaix. 44623d

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

AVIS

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au PUBLICITÉ DU JOURNAL, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple : F. S. 46, bureau du *Journal de Roubaix* (annonce n°.....). Les lettres sont remises ou réexpédiées fermées à l'intéressé. Les lettres remises directement au bureau du journal doivent être déposées dans la boîte.

L'administration du journal n'ouvrant pas les lettres adressées à des initiales, ne peut répondre aux timbres-poste ou documents quelconques qui s'y trouvent joints.

Pour toute annonce portant la mention : *Prendre l'adresse au bureau du journal*, il est indispensable en demandant cette adresse d'indiquer le numéro de l'annonce.

Le bureau de renseignements et annonces est fermé les dimanches et jours fériés.

REPRÉSENTATION POUR HAMBOURG

Monsieur, de Hambourg, actuellement à Paris, désire prendre la représentation de quelques premières maisons françaises, fabricants ou commissionnaires. Cédérait à intermédiaire une part de sa commission. Très références. — Ecrire 7610, passage Opéra, 27, Paris. 44592d

AGENCE Anglais, parlant le français, cherche l'agence d'un bon fabricant de lainages, 25 années d'expérience et références exceptionnelles. Gros, exportation et détail. Londres et province. S'ad. à Samuel Kelly, 10 Godliman Street, St Pauls Church Yard, Londres. 44581

COMPTABLE d'une importante maison de banque de la place, dix années de pratique, au courant de la question des changes et agiotages, désire changer. S'expatrierait au besoin. Premières références Ecrire S.V.M., bureau du journal. 446034

AOSTRALIE Un représentant de manufactures en Australie, ayant déjà l'agence de quelques-unes des principales maisons anglaises et américaines, désire représenter à Roubaix une des meilleures manufactures d'étoffes de vêtements et dames. Le dit agent transacte principalement avec les grandes maisons de gros du marché australien, et seulement les gros manufacturiers qui sont prêts à faire concurrence dans le grand commerce repondront au désir exprimé. S'adresser d'abord, à W. H. care of MM. H. Fox and Co 70, Gracechurch Street, Londres, E. C. (Angleterre). 45530

REPRÉSENTANT Une maison américaine de 1er ordre de la branche « Cottonwaste » possédant une succursale en Europe, cherche pour ce district un Représentant sérieux, honorablement connu, bien introduit et connaissant a fond la branche et la clientèle. Offres sous P. 3840, à MM. Haasenstein et Vogler, Genève. 44587

ASSURANCE-EPARGNE Une compagnie d'assurance, ayant bon portefeuille, demande, pour Roubaix agent général. Bonne situat. suivant aptitudes. Ecrire avec références, à l'inspecteur, M. E. Borrel, poste restante, gare, à Lille. 35945—44588

Maison de Paris recherche REPRÉSENTANT A ROUBAIX pour achat de tissus lainages. — Ecrire A. T. L., poste restante, place de la Bourse, Paris. 44538

CONTRE-MAITRE de cardes, très expérimenté, connaissant la filature de laine cardée, de coton carde, déchets de coton et toutes espèces de matières en cardé, au courant de tous les systèmes d'assortiments, demande emploi. Références de 1er ordre. Ecrire R. D. 10, bureau du journal. 35817—44574

JOURNÉES Personne demande journées pour lessiver et nettoyer. S'ad. à la Tonne d'Or, rue de Lannoy, 3, Roubaix. 446154

AVIS DIVERS

AVIS Un propriétaire ayant une pâture contenant 15 hectares ayant de l'herbe en abondance, désirerait prendre des chevaux en nourrice. Prix modéré. S'ad. chez M. Pierre Duthoit, cabaretier rue du Moulin, 48, Roubaix. 36395—44619

EMPRUNT Un industriel sérieux, honorablement connu, forcé d'augmenter sa production, désirerait emprunter 10,000 fr. à 5 0/0 d'intérêt, remboursables en 10 ans, intérêt et capital compris. Garantie sérieuse. Ecrire X. Y. Z., bureau du journal. 44589—35974

ON DEMANDE à emprunter de 50,000 à 100,000 fr. à 6 0/0 l'an, avec garantie de premier ordre. Ecrire Louis Eugène, 70, boulevard Beaumarchais, Paris. 44620d

Cie DU GAZ DE ROUBAIX POUR L'ECLAIRAGE le Chauffage et la Force motrice

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant 20 à 21 0/0 d'azote, 28 fr. les 100 kilogs. Par quantité supérieure à 1,000 kilogs le prix est réduit à 27 fr. Paiement comptant.

Coudres de coke (pour calorifères), 30 centimes l'hectolitre.

Cendres pour fumigation du mortier et allées de jardin 10 centimes l'hectolitre.

Machefers de première qualité, enlevés à l'usine à gaz de Roubaix. Le chariot à 2 chevaux, 0,50; à 1 cheval, 0,25.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 34496—44467

BREVETS d'INVENTION COPIES, MARQUES, RECHERCHES FAUDÉ Fils, 5, R. GUÉNÉGAUD, PARIS 44406

ASSURANCES-VIE A PRIX COUTANT

**